

**Document d'information aux parents –
Année scolaire 2022-2023 – Parcours de formation axée sur l'emploi
Programme CFER**

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'informations qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- les dates des étapes;
- les dates des communications aux parents (première communication et bulletins);
- les compétences et leur moment de communication;
- les moyens utilisés pour évaluer.

Sur le bulletin, la légende utilisée sera la suivante.

A	L'élève répond de façon marquée aux exigences fixées pour lui
B	L'élève répond aux exigences fixées pour lui
C	L'élève répond partiellement aux exigences fixées pour lui
D	L'élève ne répond pas aux exigences fixées pour lui

Dans le cas d'une matière qui ne sera pas enseignée l'année suivante (Y), la réussite de la matière concernée correspond aux cotes A et B. Un résultat disciplinaire n'est pas requis dans le cas des matières présentant un résultat détaillé au bulletin et il n'y a pas de production d'un résultat final (sommaire) pour les matières dont l'enseignement se poursuivra l'année suivante.

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Document d'information aux parents – Année scolaire 2022-2023

Parcours de formation axée sur l'emploi – Programme CFER

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication : ➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. ➤ Communication disponible le 14 octobre 2022.	1^{er} bulletin (20%) : ➤ Étape 1 : 30 août 2022 au 11 novembre 2022. ➤ Bulletin disponible le 17 novembre 2022. ➤ Appels ou rencontres le 17 novembre en soirée ou le 18 novembre 2022 en après-midi.	2^e bulletin (20%) : ➤ Étape 2 : 14 novembre 2022 au 9 février 2023. ➤ Bulletin disponible le 16 février 2023. ➤ Appels ou rencontres le 16 février en soirée ou le 17 février 2023 en après-midi.	Deuxième communication : ➤ Commentaires sur le cheminement par matière de votre enfant. ➤ Communication disponible le 28 avril 2023.	3^e bulletin (60%) : ➤ Étape 3 : 13 février au 22 juin 2023. ➤ Commentaires sur la compétence générale ciblée : Travailler en équipe ➤ Bulletin disponible au plus tard le 6 juillet 2023.
--	--	--	---	--

DISCIPLINE	Année de communication au bulletin			Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves tout au long de l'année
	An 1	An 2	An 3	
<u>FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT</u>	X	X	Y	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions de groupe. • Présentations orales. • Productions écrites. • Compréhensions de textes orales et écrites. • Situations d'apprentissage et d'évaluation.
<u>MATHÉMATIQUE</u>	X	X	Y	<ul style="list-style-type: none"> • Situations d'apprentissage et d'évaluation. • Examens de notions apprises. • Travaux pratiques.
<u>ANGLAIS, LANGUE SECONDE</u>	X	Y		<ul style="list-style-type: none"> • Situations d'apprentissage et d'évaluation. • Examens de notions apprises. • Discussions de groupe et individuelles (évaluations orales, participation). • Écriture de textes divers. • Écoute de courts documentaires en anglais.
<u>GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ</u>	X	X	Y	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions de groupe. • Examens théoriques et pratiques. • Situations d'apprentissage et d'évaluation.
<u>EXPÉRIMENTATIONS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES</u>	Y			<ul style="list-style-type: none"> • Situations d'apprentissage et d'évaluation. • Examens de notions apprises. • Laboratoires. • Recherches et exposés.
<u>ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ</u>	X	Y		<ul style="list-style-type: none"> • Situations d'apprentissage et d'évaluation. • Observations de la participation, de l'effort et de l'assiduité. • Élaboration d'un plan de mise en forme et de maintien des saines habitudes de vie.
<u>AUTONOMIE ET PARTICIPATION SOCIALE</u>	X	X	Y	<ul style="list-style-type: none"> • Situations d'apprentissage et d'évaluation. • Discussions de groupe.
<u>SENSIBILISATION AU MONDE DU TRAVAIL</u>	Y			<ul style="list-style-type: none"> • Observations du travail en entreprises internes. • Observation des comportements et attitudes en milieu de travail. • Rencontres individuelles et entrevues.
<u>PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL</u>	X	X	Y	<ul style="list-style-type: none"> • Situations d'apprentissage et d'évaluation. • Discussions de groupe et individuelles. • Recherches et exposés.
<u>INSERTION PROFESSIONNELLE</u>		X	Y	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de préparation en classe. • Rencontres individuelles avec l'élève, les superviseurs de stage en milieu de travail et scolaire. • Évaluations pratiques

X : indique que le résultat inscrit au bulletin situe l'élève par rapport aux exigences fixées pour lui quand il est en cours d'apprentissage.

Y : indique qu'un résultat final sera inscrit au dernier bulletin pour situer l'élève par rapport aux exigences du programme lorsqu'il s'agit d'une matière qui ne sera plus enseignée l'année suivante.